



*Compte rendu
de la séance du Conseil Municipal
du lundi 27 juillet 2015
à 18h, en mairie, salle du Conseil Municipal*

Membres présents :

Mesdames et Messieurs ALMEIDA CORREIA, BATTISTI, BIGOT, BROGGIO, JALABERT, JUNG, KULL GOBESSI, LARCHEZ, MAGANDOUX, MICHELENA, MILAZZO, OCTAVE, OLIVERI, PASTOUREL, PERRUZZA CHIODO, SZUTTA

Membres représentés par procuration :

M. CINO donne procuration à Mme ALMEIDA CORREIA
M. HAMMEN donne procuration à M. JUNG
M. MATHEIS donne procuration à M. BROGGIO
M. MESSINA donne procuration à M. SZUTTA

Membres absents excusé :

MM. BRESOLIN, GACHET et HAZOTTE

Date d'envoi de la convocation : 20 juillet 2015

ORDRE DU JOUR

- 1- Demande de subvention exceptionnelle auprès du Ministre de l'Intérieur au titre des fonds parlementaires pour l'équipement des écoles en matériel informatique : Tableaux Blancs Interactifs

- 2- Acompte sur la subvention allouée à l'Entente Sportive de Gandrange

1 - Demande de subvention exceptionnelle auprès du Ministre de l'Intérieur au titre des fonds parlementaires pour l'équipement des écoles en matériel informatique : Tableaux Blancs Interactifs

Monsieur le Maire explique le projet d'équipement informatique des écoles de la ville qui comprend la fourniture et l'installation de 4 Tableaux Blancs Interactifs (TBI) supplémentaires et matériels associés pour équiper 4 classes des écoles de la ville.

Le Conseil Municipal,
Considérant les 3 TBI déjà installés dans les écoles de la ville,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de procéder à l'achat de ces 4 TBI pour équiper 4 classes supplémentaires.

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention exceptionnelle au titre des fonds parlementaires auprès du ministre de l'Intérieur à hauteur de 33,34 % du montant Hors Taxes.

ADOpte le plan de financement qui se décompose comme suit :

DEPENSES			RECETTES	
Fourniture et installation de 4 tableaux blancs interactifs et matériels associés dans les écoles	15 000 € HT	18 000 € TTC	Fonds parlementaires	5 000 €
			Autofinancement	10 000 € HT
TOTAL	15 000 € HT	18 000 € TTC		15 000 € HT

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont ouverts au budget général 2015
Les recettes éventuelles seront imputées au budget général – Exercice 2015 ou 2016.

2 - Acompte sur la subvention allouée à l'Entente Sportive de Gandrange

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A la majorité (une abstention : M. MESSINA),

DECIDE de verser un 2^{ème} acompte sur la subvention qui sera allouée en 2015 comme suit :

Association	1 ^{er} Acompte 2015 Déjà versé	2 ^{ème} Acompte 2015 à verser
ESG (Entente Sportive Gandrangeoise)	5 000 €	5 000 €
Total	5 000 €	5 000 €

Séance levée à 18h30